

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 01204

Numéro SIREN : 384 748 836

Nom ou dénomination : AUDITS ET PARTENAIRES

Ce dépôt a été enregistré le 06/09/2023 sous le numéro de dépôt B2023/013279

AUDITS ET PARTENAIRES
Société par actions simplifiée au capital de 633 612 €
Siège social : 65 Boulevard des Alpes, 38240 MEYLAN
384 748 836 RCS GRENOBLE

BILAN, COMPTE DE RESULTAT
ET ANNEXE AU 31 DECEMBRE 2022

CERTIFIES CONFORMES
LE PRESIDENT
P. / EXIGO 2
Thomas SPALANZANI

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, positioned below the printed name of the president.

Bilan Actif

		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	10 777	10 777		
	Fonds commercial (1)	467 361		467 361	467 361
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	521	521		
	Autres immobilisations corporelles	43 288	41 087	2 201	4 672
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	83 674		83 674	83 674	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	4 983		4 983	4 983	
TOTAL (II)	610 605	52 385	558 219	560 690	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services	13 207		13 207	29 783
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	1 580 463	92 912	1 487 551	1 232 841
	Autres créances	65 012		65 012	62 943
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	123 709		123 709	85 632	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				375
	TOTAL (III)	1 782 391	92 912	1 689 479	1 411 574
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I à VI)	2 392 996	145 297	2 247 699	1 972 264	
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				4 983	4 983
(3) dont créances à plus d'un an					

Bilan Passif

		31/12/2022	31/12/2021
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	633 612	633 612
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	63 620	63 620
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées	3 865	3 865
	Autres réserves	64 609	58 465
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	94 696	156 144
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total des capitaux propres		860 403	915 706
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	451	4 298
	Emprunts et dettes financières divers (3)	182 992	128 480
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	369 770	324 374
	Dettes fiscales et sociales	433 405	430 325
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	191 337	2 293	
Produits constatés d'avance (1)	209 341	166 788	
Total des dettes		1 387 296	1 056 558
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF		2 247 699	1 972 264
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		94 696,31	156 143,85
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		1 387 296	1 056 558
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		451	351
(3) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat

		31/12/2022		31/12/2021			
		12 mois	% C.A.	12 mois	% C.A.		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises Production vendue (Biens) Production vendue (Services et Travaux)	2 483 699	100,00	2 399 298	100,00		
	Montant net du chiffre d'affaires	2 483 699	100,00	2 399 298	100,00		
	Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges Autres produits	(16 576) 78 952	-0,67 3,18	14 398 42 155 948	0,60 1,76 0,04		
	Total des produits d'exploitation	2 546 075	102,51	2 456 799	102,40		
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises Variation de stock Achats de matières et autres approvisionnements Variation de stock Autres achats et charges externes Impôts, taxes et versements assimilés Salaires et traitements Charges sociales du personnel Cotisations personnelles de l'exploitant Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Autres charges	802 479 41 556 1 025 544 452 538 66 563 39 779	32,31 1,67 41,29 18,22 2,68 1,60	745 745 42 047 983 205 424 767 39 338 8 298	31,08 1,75 40,98 17,70 1,64 0,35	
		Total des charges d'exploitation	2 428 458	97,78	2 243 399	93,50	
		RESULTAT D'EXPLOITATION	117 617	4,74	213 400	8,89	
PRODUITS FINANCIERS		Opéra. comm. Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transfert de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	71		45		
		Total des produits financiers	71		45		
		CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	18		56	
			Total des charges financières	18		56	
			RESULTAT FINANCIER	53		(11)	
		RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	117 670	4,74	213 389	8,89	
		Total des produits exceptionnels	9 000	0,36			
Total des charges exceptionnelles							
RESULTAT EXCEPTIONNEL	9 000	0,36					
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES	31 974	1,29	57 245	2,39			
TOTAL DES PRODUITS	2 555 147	102,88	2 456 844	102,40			
TOTAL DES CHARGES	2 460 450	99,06	2 300 700	95,89			
RESULTAT DE L'EXERCICE	94 696	3,81	156 144	6,51			

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 247 699** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 555 147** euros et un total **charges** de **2 460 450** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **94 696** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Immobilisations financières

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'achat.

Une provision pour dépréciation des immobilisations financières est constituée lorsque la valeur recouvrable de ces titres est inférieure à la valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Valeur Mobilière de Placement

A la date d'arrêté des comptes, la valeur comptable des VMP est comparée à la valeur d'inventaire (dernier cours de valorisation).

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Les moins values latentes sont, le cas échéant, comptabilisées sans provision.

Provisions pour risques et charges

La société comptabilise des provisions dès lors qu'il existe des obligations actuelles, juridiques ou implicites, résultant d'événements antérieurs, qu'il est probable que des sorties de ressources représentatives

d'avantages économiques seront nécessaires pour éteindre les obligations, et que le montant de ces sorties de ressources peut être estimé de manière fiable.

La société évalue les provisions sur la base des faits et des circonstances relatifs aux obligations actuelles à la date de clôture, en fonction de son expérience en la matière et au mieux de ses connaissances, après consultation éventuelle des avocats et conseillers juridiques de la société à la date d'arrêté des comptes.

La société constate des provisions relatives à des litiges (commerciaux, sociaux...) pour lesquels une sortie de ressources est probable et dès lors que le montant de ces sorties de ressources peut être estimé de manière fiable.

Règles et Méthodes Comptables

Avantages du personnel

Les régimes à prestations définies sont des régimes pour lesquels les risques actuariels incombent à la société. Ils sont liés aux engagements de fin de carrière définis par le code du travail. L'engagement de retraite est calculé selon la méthode de l'ANC 2021 qui tient compte des modalités de calcul des indemnités prévues par la convention collective et de paramètres actuariels (taux d'actualisation, taux de revalorisation de salaires, taux de rotation, taux de mortalité..).

La société n'externalise pas le financement de ses engagements de retraite.

L'engagement est constaté en engagement hors bilan et la dette actuarielle est de 26 387 euros.

Emprunts et dettes financières

Les emprunts et dettes financières sont constitués d'emprunts bancaires, de comptes courants actionnaires et de filiales ainsi que de concours bancaires courants.

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir.

Le chiffre d'affaires comprend la vente de biens et de marchandises ainsi que diverses prestations liées à la vente.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé lors du transfert des risques et avantages significatifs liés à la propriété à l'acheteur, ce qui correspond généralement à la date du transfert de propriété du produit ou la réalisation du service.

Le chiffre d'affaires est constaté au fur et à mesure de l'avancement des travaux. En fin d'exercice, sont calculés et comptabilisés, des travaux en-cours, des factures à établir, des produits constatés d'avances.

Règles et Méthodes Comptables

Impôt sur les résultats

La société est assujettie au régime de droit commun en termes d'impôt sur les sociétés.

La rubrique « charge d'impôt » inclut l'impôt exigible au titre de la période après déduction des éventuels crédits d'impôt.

Impôt exigible

L'impôt exigible est déterminé sur la base du résultat fiscal de la période, qui peut différer du résultat comptable suite aux réintégrations et déductions de certains produits et charges selon les positions fiscales en vigueur, et en retenant le taux d'impôt voté à la date d'établissement des informations financières.

Régime de Groupe

Depuis le 01/01/2019, la SAS AUDITS ET PARTENAIRES fait partie d'un groupe intégré fiscalement.

La société mère SARL EXIGO2 se constitue seule redevable de l'impôt sur les sociétés.

Engagements hors bilan

Le suivi des engagements hors bilan assuré par le groupe vise les informations relatives aux engagements donnés et reçus suivants :

- sûretés personnelles (avals, cautions et garantie),
- sûretés réelles (hypothèques, nantisements, gages),
- locations simples, obligations d'achats et d'investissements,
- autres engagements.

AUDITS ET PARTENAIRES
Société par actions simplifiée au capital de 633 612 €
Siège social : 65 Boulevard des Alpes, 38240 MEYLAN
384 748 836 RCS GRENOBLE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2023

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022
AFFECTATION DU RESULTAT PROPOSEE ET VOTEE

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 94 696,31 euros de la manière suivante :

A titre de dividendes90 011,81 euros
soit un dividende de 32,39 € par action

Le solde, en intégralité à la réserve facultative 4 684,50 euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social à l'issue de la présente assemblée.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 90 011,81 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2019 :

30 000,00 euros, soit 10,80 euros par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40% : 30 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2020 :

100 000,00 euros, soit 35,98 euros par titre

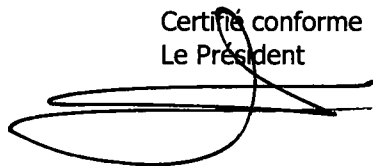
Dividendes éligibles à l'abattement de 40% : 100 000,00 euros

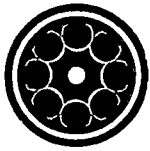
Exercice clos le 31 décembre 2021 :

150 000,00 euros, soit 53,97 euros par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40% : 150 000,00 euros

Certifié conforme
Le Président





ROLAND WOINET
Commissaire Aux Comptes

AUDITS ET PARTENAIRES, S.A.S.
Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport du commissaire aux comptes
Sur les comptes annuels

COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT A LA COMPAGNIE REGIONALE DE GRENOBLE

tél. 04 76 91 05 22

fax 04 76 93 24 23

roland.woinet@villardwoinet.com

160, rue de l'Industrie

Z.A. Le Plan - 38140 Renage

Roland WOINET
Expert-comptable
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de GRENOBLE

160, rue de l'industrie
ZA Le Plan
38 140 RENAGE

AUDITS ET PARTENAIRES, S.A.S.

Exercice clos le 31 décembre 2022

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Aux associés de la société SAS AUDITS ET PARTENAIRES,

I. Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale du 29 juin 2018, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société AUDITS ET PARTENAIRES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de mon rapport.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Règles et méthodes comptables :

L'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des éléments significatifs des comptes annuels. Dans le cadre de mes appréciations des règles et principes comptables suivis par votre société, je certifie le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans l'annexe.

Estimations comptables :

J'ai procédé à l'appréciation des approches retenues par la société concernant les estimations comptables.

Conclusion :

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Le 22 juin 2023
A Renage

Le Commissaire aux Comptes

Roland WOINET

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'R' followed by a hyphen and a 'Y'.

Annexe : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan Actif

		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (1)				
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	10 777	10 777		
	Fonds commercial (1)	467 361		467 361	467 361
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	521	521		
	Autres immobilisations corporelles	43 288	41 087	2 201	4 672
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	83 674		83 674	83 674	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	4 983		4 983	4 983	
	TOTAL (II)	610 605	52 385	558 219	560 690
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services	13 207		13 207	29 783
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
CREANCES (3)					
Créances clients et comptes rattachés	1 580 463	92 912	1 487 551	1 232 841	
Autres créances	65 012		65 012	62 943	
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	123 709		123 709	85 632	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				375
	TOTAL (III)	1 782 391	92 912	1 689 479	1 411 574
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	2 392 996	145 297	2 247 699	1 972 264

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

4 983

4 983

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		31/12/2022	31/12/2021
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	633 612	633 612
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	63 620	63 620
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées	3 865	3 865
	Autres réserves	64 609	58 465
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	94 696	156 144
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total des capitaux propres		860 403	915 706
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	451	4 298
	Emprunts et dettes financières divers (3)	182 992	128 480
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	369 770	324 374
	Dettes fiscales et sociales	433 405	430 325
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	191 337	2 293	
Produits constatés d'avance (1)	209 341	166 788	
Total des dettes		1 387 296	1 056 558
Ecart de conversion passif			
TOTAL PASSIF		2 247 699	1 972 264
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		94 696,31	156 143,85
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		1 387 296	1 056 558
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		451	351
(3) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat

		31/12/2022		31/12/2021			
		12 mois	%C.A.	12 mois	%C.A.		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises Production vendue (Biens) Production vendue (Services et Travaux)	2 483 699	100,00	2 399 298	100,00		
	Montant net du chiffre d'affaires	2 483 699	100,00	2 399 298	100,00		
	Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges Autres produits	(16 576) 78 952	-0,67 3,18	14 398 42 155 948	0,60 1,76 0,04		
	Total des produits d'exploitation	2 546 075	102,51	2 456 799	102,40		
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises Variation de stock Achats de matières et autres approvisionnements Variation de stock Autres achats et charges externes Impôts, taxes et versements assimilés Salaires et traitements Charges sociales du personnel Cotisations personnelles de l'exploitant Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Autres charges	802 479 41 556 1 025 544 452 538 66 563 39 779	32,31 1,67 41,29 18,22 2,68 1,60	745 745 42 047 983 205 424 767 39 338 8 298	31,08 1,75 40,98 17,70 1,64 0,35	
		Total des charges d'exploitation	2 428 458	97,78	2 243 399	93,50	
		RESULTAT D'EXPLOITATION	117 617	4,74	213 400	8,89	
PRODUITS FINANCIERS		Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transfert de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	71		45		
		Total des produits financiers	71		45		
		CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	18		56	
			Total des charges financières	18		56	
			RESULTAT FINANCIER	53		(11)	
		RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	117 670	4,74	213 389	8,89	
		Total des produits exceptionnels Total des charges exceptionnelles RESULTAT EXCEPTIONNEL	9 000	0,36			
	9 000	0,36					
	PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES	31 974	1,29	57 245	2,39		
	TOTAL DES PRODUITS TOTAL DES CHARGES	2 555 147 2 460 450	102,88 99,06	2 456 844 2 300 700	102,40 95,89		
	RESULTAT DE L'EXERCICE	94 696	3,81	156 144	6,51		

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 2 247 699 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 2 555 147 euros et un total charges de 2 460 450 euros, dégageant ainsi un résultat de 94 696 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2022 et finit le 31/12/2022.
Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Immobilisations financières

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'achat.

Une provision pour dépréciation des immobilisations financières est constituée lorsque la valeur recouvrable de ces titres est inférieure à la valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Valeur Mobilière de Placement

A la date d'arrêté des comptes, la valeur comptable des VMP est comparée à la valeur d'inventaire (dernier cours de valorisation).

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Les moins values latentes sont, le cas échéant, comptabilisées sans provision.

Provisions pour risques et charges

La société comptabilise des provisions dès lors qu'il existe des obligations actuelles, juridiques ou implicites, résultant d'événements antérieurs, qu'il est probable que des sorties de ressources représentatives

d'avantages économiques seront nécessaires pour éteindre les obligations, et que le montant de ces sorties de ressources peut être estimé de manière fiable.

La société évalue les provisions sur la base des faits et des circonstances relatifs aux obligations actuelles à la date de clôture, en fonction de son expérience en la matière et au mieux de ses connaissances, après consultation éventuelle des avocats et conseillers juridiques de la société à la date d'arrêté des comptes.

La société constate des provisions relatives à des litiges (commerciaux, sociaux...) pour lesquels une sortie de ressources est probable et dès lors que le montant de ces sorties de ressources peut être estimé de manière fiable.

Règles et Méthodes Comptables

Avantages du personnel

Les régimes à prestations définies sont des régimes pour lesquels les risques actuariels incombent à la société. Ils sont liés aux engagements de fin de carrière définis par le code du travail. L'engagement de retraite est calculé selon la méthode de l'ANC 2021 qui tient compte des modalités de calcul des indemnités prévues par la convention collective et de paramètres actuariels (taux d'actualisation, taux de revalorisation de salaires, taux de rotation, taux de mortalité,.).

La société n'externalise pas le financement de ses engagements de retraite.

L'engagement est constaté en engagement hors bilan et la dette actuarielle est de 26 387 euros.

Emprunts et dettes financières

Les emprunts et dettes financières sont constitués d'emprunts bancaires, de comptes courants actionnaires et de filiales ainsi que de concours bancaires courants.

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir.

Le chiffre d'affaires comprend la vente de biens et de marchandises ainsi que diverses prestations liées à la vente.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé lors du transfert des risques et avantages significatifs liés à la propriété à l'acheteur, ce qui correspond généralement à la date du transfert de propriété du produit ou la réalisation du service.

Le chiffre d'affaires est constaté au fur et à mesure de l'avancement des travaux. En fin d'exercice, sont calculés et comptabilisés, des travaux en-cours, des factures à établir, des produits constatés d'avances.

Règles et Méthodes Comptables

Impôt sur les résultats

La société est assujettie au régime de droit commun en termes d'impôt sur les sociétés.

La rubrique « charge d'impôt » inclut l'impôt exigible au titre de la période après déduction des éventuels crédits d'impôt.

Impôt exigible

L'impôt exigible est déterminé sur la base du résultat fiscal de la période, qui peut différer du résultat comptable suite aux réintégrations et déductions de certains produits et charges selon les positions fiscales en vigueur, et en retenant le taux d'impôt voté à la date d'établissement des informations financières.

Régime de Groupe

Depuis le 01/01/2019, la SAS AUDITS ET PARTENAIRES fait partie d'un groupe intégré fiscalement.

La société mère SARL EXIGO2 se constitue seule redevable de l'impôt sur les sociétés.

Engagements hors bilan

Le suivi des engagements hors bilan assuré par le groupe vise les informations relatives aux engagements donnés et reçus suivants :

- sûretés personnelles (avals, cautions et garantie),
- sûretés réelles (hypothèques, nantissements, gages),
- locations simples, obligations d'achats et d'investissements,
- autres engagements.

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
		Augmentations		Diminutions		
		Révaluations	Acquisitions	Virt p.À p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Autres	478 138				478 138
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	478 138				478 138
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels	521				521
	Instal., agencement, aménagement divers	23 131				23 131
	Matériel de transport	24 990			24 990	
	Matériel de bureau, mobilier	20 157				20 157
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	68 799			24 990	43 809	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations	83 674				83 674
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières	4 983				4 983
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	88 657				88 657	
TOTAL	635 595			24 990	610 605	

Le poste autres immobilisations incorporelles est constitué:

- du fonds de commerce pour un montant de 467 362€ et des autres immobilisations incorporelles pour un montant de 12523€.

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement			
	Fonds commercial			
	Autres immobilisations incorporelles	10 777		10 777
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10 777		10 777
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement			
	Instal technique, matériel outillage industriels	521		521
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	21 597	127	21 724
	Matériel de transport	23 098	1 892	24 990
	Matériel de bureau, mobilier	18 911	452	19 363
	Emballages récupérables et divers			
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	64 127	2 471	24 990	41 608
TOTAL	74 904	2 471	24 990	52 385

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Créances et Dettes

		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	4 983	4 983	
	Clients douteux ou litigieux	62 125	62 125	
	Autres créances clients	1 518 338	1 518 338	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	132	132	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 500	1 500	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	62 509	62 509	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	127	127	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	744	744	
	Charges constatées d'avances			
TOTAL DES CREANCES		1 650 457	1 650 457	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	451	451		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	2 592	2 592		
	Fournisseurs et comptes rattachés	369 770	369 770		
	Personnel et comptes rattachés	63 766	63 766		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	102 191	102 191		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	255 491	255 491		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	11 957	11 957		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	180 400	180 400		
	Autres dettes	191 337	191 337		
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	209 341	209 341			
TOTAL DES DETTES		1 387 296	1 387 296		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		3 947			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Capital social

		31/12/2022	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		2 779,00	228,0000	633 612,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		2 779,00	228,0000	633 612,00

--	--	--	--	--	--

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMEENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	99 020	64 092	70 201	92 912
	Autres				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION		99 020	64 092	70 201	92 912
TOTAL GENERAL		99 020	64 092	70 201	92 912

Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 	64 092	70 201	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.				

--

Produits à recevoir

		31/12/2022
Total des Produits à recevoir		1 060 657
Autres créances clients		1 059 030
<i>CLIENTS FACT.A ETABLIR</i>	<i>6 000</i>	
<i>CLIENTS FACTURES A ETABLIR GR</i>	<i>1 053 030</i>	
Autres créances		1 627
<i>CPAM/HENNER PROD. A RECEVOIR</i>	<i>1 500</i>	
<i>ETAT - CHARGES A RECEVOIR</i>	<i>127</i>	

Charges à payer

		31/12/2022
Total des Charges à payer		320 669
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		451
<i>BANQUES INTERETS COURUS</i>	<i>451</i>	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		198 151
<i>FACT FOURNISSEURS NP</i>	<i>4 205</i>	
<i>FOURNISSEURS FACT NON PARV.GR</i>	<i>193 946</i>	
Dettes fiscales et sociales		100 891
<i>PROVISIONS CONGES A PAYER</i>	<i>63 766</i>	
<i>CAP CHARGES S/CP</i>	<i>26 144</i>	
<i>CAP CHARGES S/AUTRES REM</i>	<i>5 092</i>	
<i>ETATS CHARGES FISC PROV C PAYE</i>	<i>1 263</i>	
<i>ETATS TAXES A PAYER</i>	<i>3 708</i>	
<i>TAXE APPRENTISSAGE QP LIBERATOIRE</i>	<i>918</i>	
Autres dettes		21 176
<i>CLIENTS AVOIRS A ETABLIR</i>	<i>21 176</i>	

Charges et Produits constatés d'avance

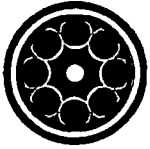
	31/12/2022	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION			209 341
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
TOTAL			209 341

--	--	--	--

Engagements financiers

	31/12/2022	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE		26 387	
		26 387	
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		26 387	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			

--



ROLAND WOINET
Commissaire Aux Comptes

AUDITS ET PARTENAIRES, S.A.S.

Exercice clos le 31 décembre 2022

**Rapport spécial du commissaire aux comptes
sur les conventions réglementées**

COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT A LA COMPAGNIE REGIONALE DE GRENOBLE

tél. 04 76 91 05 22

fax 04 76 93 24 23

roland.woinet@villardwoinet.com

160, rue de l'Industrie

Z.A. Le Plan - 38140 Renage

Roland WOINET
Expert-comptable
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de GRENOBLE

160, Rue de l'Industrie
ZA Le Plan
38140 RENAGE

AUDITS ET PARTENAIRES, S.A.S.

Exercice clos le 31 décembre 2022

**Rapport spécial du commissaire aux comptes
sur les conventions réglementées**

Aux associés de la société SAS AUDITS ET PARTENAIRES,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre société, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurais découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

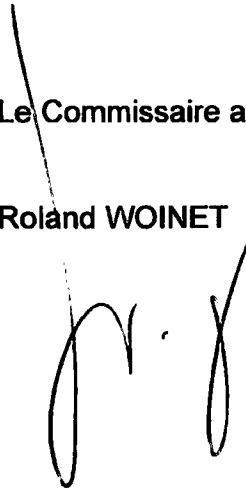
CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L.227-10 du code de commerce.

Le 22 juin 2023
A Renage

Le Commissaire aux Comptes

Roland WOINET

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'R. Woinet', written over a faint dotted line.